

Questions professionnelles

« Une institutrice peut-elle refuser du bois tout noirci par le feu: ce qui est d'une malpropreté inconcevable et pour l'institutrice et pour les élèves? »

Réponse.—Les *Règlements officiels* ne prescrivent pas la qualité du combustible, mais il est évident que du bois *noirci par le feu*, tel que vous le mentionnez, ne peut être utilisé dans une école.

« Laissez-moi vous demander ce que doit faire une institutrice dirigeant une école où les enfants refusent de garder le silence pendant la classe, où l'institutrice ne peut se faire obéir, etc.

Réponse.—Cette personne doit abandonner l'enseignement: elle n'a ni la vocation, ni la formation nécessaires à une institutrice.

L'Ecole ménagère de Roberval

Une nouvelle qui a réjoui tous les amis de l'éducation, c'est celle de l'affiliation de l'Ecole ménagère de Roberval à l'Université Laval de Québec. Nous offrons nos sincères félicitations aux Dames Ursulines, directrices de cette importante école ménagère.

Un cinquantenaire intéressant

Le 20 décembre dernier, l'Ecole d'Agriculture de Sainte-Anne de la Pocatière célébrait son 1er cinquantenaire. En cette circonstance, S. G. Mgr Roy, Sir Lomer Gouin et l'honorable J. E. Caron, ministre de l'Agriculture, ont prononcé des discours aussi éloquents qu'instructifs. Ces personnages éminents ont regretté que trop peu d'élèves dirigent leurs pas vers les écoles d'Agriculture. Ce sujet important mérite d'attirer l'attention de ceux qui gouvernent l'école primaire en notre province. Nous y reviendrons bientôt.

Ne pas parler trop fort

Une revue pédagogique de Paris recommande de ne pas parler trop fort. Le silence engendre le silence, tandis que le bruit provoque le bruit. C'est bien simple. J'en ai fait bien dix fois l'expérience avec des élèves-maitres. Celui qui parle fort étourdi les élèves: dans un milieu bruyant un cri ne se perçoit même pas. Au contraire, quand tout est silencieux, nul ose seulement souffler.

Il n'y a pas là seulement une question de succès pour la discipline, il y a une question de santé. J'ai reçu d'un ancien élève mourant le testament suivant: « Je meurs, et peut-être *pour avoir trop crié*, ce qui a usé mes poumons. Faites entendre aux jeunes ce conseil d'un mort. »

BÉDARD,

(*L'Education chrétienne*).